

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SRL Bruxelles Remorques

Version : 1

MENTIONS LÉGALES ET IDENTIFICATION

Srl Bruxelles Remorques

Siège social : Rue des Carburants 42, 1190 Bruxelles, Belgique

N°entreprise / BCE : BE0432743823

TVA : BE0432743823

Email : info@bruxelles-remorques.be | Tél : +32 474 67 69 21

ARTICLE 1 – Champ d'application et Opposabilité

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes de remorques, équipements, accessoires et pièces détachées conclues par la SRL Bruxelles Remorques auprès d'acheteurs professionnels ou consommateurs.

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document (conditions d'achat du client, prospectus, catalogues). Toute dérogation ou condition particulière ne sera opposable que si elle a été expressément acceptée par écrit et signée par l'administrateur de Bruxelles Remorques.

Prestations de Location et Prêt de Matériel :

La mise à disposition temporaire, le prêt ou la location de remorques et d'équipements sont exclusivement régis par nos **Conditions Générales de Location (CGL)**, consultables sur notre site internet ou directement en magasin. En cas de contrat mixte (ex. vente assortie d'une période de mise à disposition ou de prêt de matériel), les CGL s'appliquent de plein droit pour toute la durée d'utilisation temporaire du matériel.

ARTICLE 2 – Commandes et Acomptes

La vente n'est considérée comme définitive qu'après acceptation expresse de la commande par Bruxelles Remorques et encaissement d'un acompte ou de la totalité du prix.

Tout acompte versé à la commande engage le client de manière ferme. En cas d'annulation de la commande par le client en dehors de l'exercice légal du droit de rétractation, l'acompte restera acquis à Bruxelles Remorques à titre de dédommagement, sans préjudice de toute action visant à obtenir la réparation du préjudice subi.

ARTICLE 3 – Produits, Illustrations et Informations Techniques

Les photographies, images et illustrations présentées sur nos catalogues et site internet sont fournies à titre purement indicatif et ne sont pas contractuelles. Elles peuvent comporter des options, accessoires ou contextualisations non inclus dans le produit de base.

Les constructeurs pouvant modifier les spécifications sans préavis, les caractéristiques techniques (poids à vide, dimensions,

charge utile, PTAC) sont données avec une marge de tolérance usuelle de fabrication de $\pm 10\%$. Le client est tenu de vérifier la compatibilité de la remorque avec son véhicule tracteur.

ARTICLE 4 – Prix et Modalités de Paiement

Les prix sont indiqués en Euros TTC (Toutes Taxes Comprises) incluant la TVA applicable au jour de la commande, ainsi que les éco-contributions. Les offres de prix ont une durée de validité indiquée sur le document, à défaut la durée de validité est de 30 jours à compter de leur émission.

Sauf convention contraire, les commandes sont payables au comptant à la commande ou lors de la mise à disposition. La livraison du matériel ne pourra intervenir qu'après encaissement effectif des sommes dues.

Ventes à l'exportation et Suisse : Pour les clients résidant en Suisse ou hors UE, la facturation est effectuée Hors Taxes (HT). Le client s'engage à régler directement au transporteur les droits de douane, frais de dossier et taxes locales en vigueur. Bruxelles Remorques se réserve le droit d'exiger une caution égale au montant de la TVA Belge, qui sera restituée dès réception des justificatifs officiels d'exportation et de dédouanement (ex: document EX1/EUR.1).

ARTICLE 5 – Démarches d'Immatriculation et Documents Administratifs

Certaines remorques nécessitent l'établissement d'un certificat d'immatriculation (carte grise) et un certificat de conformité (COC). Si le client mandate Bruxelles Remorques pour effectuer les démarches administratives d'immatriculation, ce service fait l'objet d'une facturation spécifique.

L'immatriculation étant effectuée de manière définitive et personnalisée au nom du client, le bien ne pourra plus faire l'objet d'aucun retour ou rétractation une fois la carte grise émise.

ARTICLE 6 – Livraison, Réception et Frais d'Enlèvement

Les délais de livraison sont fournis à titre indicatif. Un retard ne saurait justifier l'annulation de la commande ni l'octroi d'indemnités.

Pour les livraisons volumineuses sur rendez-vous, l'absence du client entraînera l'application de frais de seconde présentation.

À la réception, le client doit obligatoirement vérifier le matériel en présence du livreur. Toute anomalie ou avarie apparente doit faire l'objet de réserves manuscrites précises sur le bon de transport ou d'un refus de livraison. Conformément au Code de commerce, le client dispose de 3 jours (hors jours fériés) pour notifier ses réserves au transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception.

Gardiennage et abandon de colis : En cas de livraison en point relais ou magasin, le client dispose d'un délai imparti pour récupérer son bien. À défaut de retrait dans ce délai, les frais de réexpédition seront à la charge du client. Tout matériel non réclamé après une mise en demeure restée sans effet sous 3 mois sera réputé abandonné, Bruxelles Remorques pouvant en disposer librement ou le facturer en frais de gardiennage (10 € TTC/jour).

ARTICLE 7 – Droit de Rétractation (Vente à Distance - Consommateurs)

Conformément aux articles VI.47 et suivants du Code de droit économique belge (CDE), le consommateur dispose d'un délai de 14 jours calendrier pour se rétracter du contrat sans avoir à justifier de motif ni à payer de pénalités.

7.1 Point de départ du délai

- **Pour les biens :** Le délai de 14 jours prend effet le lendemain du jour où le consommateur (ou un tiers désigné autre que le transporteur) prend possession physique du bien.
- **Pour les prestations de services :** Le délai prend effet le lendemain du jour de la conclusion du contrat.

7.2 Exercice du droit de rétractation

Pour exercer ce droit, le client doit notifier sa décision au moyen d'une déclaration claire et dénuée d'ambiguïté (par e-mail ou par courrier postal) ou en envoyant le Formulaire de rétractation (joint aux présentes CGV).

2.3 Modalités de retour et frais

Le client doit renvoyer le(s) bien(s) à Willem Elsschotstraat 12 – 1800 Vilvoorde - Belgique au plus tard 14 jours calendrier après avoir communiqué sa décision de rétractation.

- **Frais de retour** : Les frais directs de renvoi restent à la charge du consommateur, conformément à l'article VI.51 §1 du CDE, sauf si le vendeur a expressément accepté de les prendre en charge.
- **État du bien** : Le client est responsable de toute dépréciation du produit résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de celui-ci.

2.4 Remboursement

Le vendeur remboursera l'intégralité des paiements reçus (y compris les frais de livraison standard initiaux) au plus tard dans les 14 jours calendrier à compter de la date d'information de la décision de rétractation. Le vendeur peut différer le remboursement jusqu'à récupération des biens ou jusqu'à ce que le client ait fourni une preuve d'expédition.

Le remboursement sera effectué via le même moyen de paiement que celui utilisé lors de la transaction initiale.

2.5 Exceptions au droit de rétractation

Conformément à l'article VI.53 du CDE, le droit de rétractation ne s'applique notamment pas à :

1. La fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés (sur mesure).
2. La fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de périmer rapidement.
3. **La fourniture de biens scellés ne pouvant être renvoyés pour des raisons de protection de la santé ou d'hygiène et qui ont été scellés après la livraison.**
4. Les contenus numériques non fournis sur un support matériel si l'exécution a commencé avec l'accord préalable exprès du consommateur.

ARTICLE 8 – Réserve de Propriété et Transfert des Risques

Bruxelles Remorques conserve la propriété exclusive des marchandises vendues jusqu'au paiement intégral du prix en principal, frais et taxes.

Cependant, le transfert des risques de perte, de vol ou de détérioration est transféré à l'acheteur dès la remise matérielle du bien (ou la prise en charge par le transporteur si celui-ci a été choisi par le client).

ARTICLE 9 – Garanties Légales et Prescriptions d'Entretien

9.1 Garantie légale de conformité pour les consommateurs

Le client bénéficie de la garantie légale de conformité de **2 ans** à compter de la délivrance du bien, conformément aux **articles 1649bis à 1649octies de l'Ancien Code civil belge** (ou *articles 1649/1 à 1649/8 du Code civil*).

- Tout défaut d'apparition dans un délai de **24 mois** suivant la livraison est présumé exister au moment de la livraison, sauf preuve contraire.
- En cas de défaut de conformité, le consommateur a droit à la réparation ou au remplacement du bien sans frais. Si ces solutions sont impossibles ou disproportionnées, il peut obtenir une réduction de prix ou la résolution du contrat.

9.2 Garantie des vices cachés

Le client bénéficie également de la garantie des vices cachés conformément aux **articles 1641 à 1649 du Code civil belge**. Le client doit agir dans un **bref délai** après la découverte du vice.

9.3 exclusion de garantie

Pour préserver le bénéfice de la garantie constructeur, les remorques doivent faire l'objet d'un entretien régulier (contrôle annuel des roulements, du freinage, des feux et de la timonerie par un professionnel agréé). Une preuve d'entretien (facture) sera exigée pour toute demande de prise en charge sous garantie formulée au-delà de 12 mois.

Exclusions de garantie et Corrosion : Les remorques subissent des contraintes environnementales fortes. Les défauts résultant d'une surcharge, d'un usage non conforme ou d'une négligence d'entretien sont exclus de la garantie. En particulier, la corrosion liée au sel de déneigement ou à l'eau de mer sans rinçage immédiat à l'eau douce est considérée comme une négligence et ne pourra être couverte.

ARTICLE 10 – Systèmes de Géolocalisation (Si matériel loué ou prêté)

Le matériel mis à disposition, loué ou prêté à titre d'essai par Bruxelles Remorques est susceptible d'être équipé d'un dispositif de géolocalisation GPS. Ce traitement a pour finalité la sécurité du matériel, la prévention du vol et la gestion de la flotte. Conformément à la réglementation RGPD, les données ne sont conservées que pour la durée stricte du contrat d'utilisation.

ARTICLE 11 – Protection des Données Personnelles (RGPD) et Espace Client

Les données à caractère personnel collectées (nom, prénom, adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone, données de facturation) sont nécessaires à la gestion des commandes, des livraisons, de la facturation et du service après-vente. Elles sont conservées conformément aux obligations légales et fiscales en vigueur (10 ans pour les documents comptables).

Gestion et modification des données par le client : Le client dispose d'un accès direct et permanent à ses données personnelles via son **Espace Client** sécurisé sur notre site internet. Il peut à tout moment y consulter, modifier ou mettre à jour ses informations personnelles (nom, adresse de facturation et de livraison, numéro de téléphone, adresse email).

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés », le client dispose également d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation et de portabilité de ses données. Pour exercer ces droits ou pour toute demande relative à la protection des données qui ne pourrait être effectuée depuis l'Espace Client, le client peut adresser sa demande par e-mail à info@bruxelles-remorques.fr ou par courrier postal au siège social de l'entreprise.

ARTICLE 12 – Force Majeure

Bruxelles Remorques ne pourra être tenue pour responsable de l'inexécution ou du retard dans l'exécution de ses obligations en cas de survenance d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil et de la

jurisprudence des tribunaux français (ex: pénurie de matières premières, grèves des transports, intempéries exceptionnelles).

ARTICLE 13 – Règlement des Litiges, Médiation et Droit Applicable

13.1 Droit applicable

Les présentes conditions sont régies par le **droit belge**.

13.2 Réclamation préalable et médiation

En cas de litige, le client s'adressera en priorité au service client du vendeur par e-mail à : info@bruxelles-remorques.be .

À défaut de résolution amiable, le consommateur belge a le droit de recourir gratuitement au service de médiation indépendant :

- **Service de Médiation pour le Consommateur (SMC)**
 - Adresse : Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1, 1000 Bruxelles
 - Site web : www.mediationconsommateur.be
 - E-mail : contact@mediationconsommateur.be

13.3 Juridiction compétente

À défaut d'accord amiable ou de médiation, les tribunaux compétents sont ceux de **l'arrondissement judiciaire du domicile du consommateur**, conformément au droit belge et européen applicables à la protection des consommateurs.

ANNEXE – FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(À compléter et renvoyer uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

À l'attention de : **Bruxelles Remorques**

Adresse : **Bruxelles Remorques**
rue des Carburants 42
1190 Bruxelles
Belgique

E-mail : info@bruxelles-remorques.be

Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de service (*) ci-dessous :

- **Commandé le (*) / Reçu le (*)** : [Date]
- **Nom du (des) consommateur(s)** : [Nom]
- **Adresse du (des) consommateur(s)** : [Adresse]
- **Signature du (des) consommateur(s)** *(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)* :
- **Date** : [Date]

(*) Biffer la mention inutile.